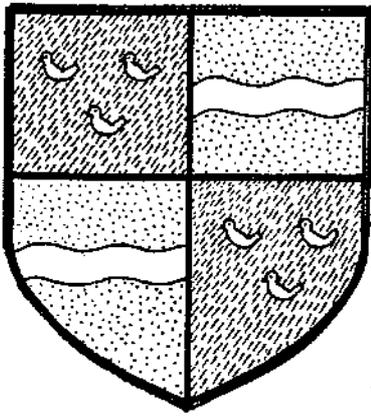


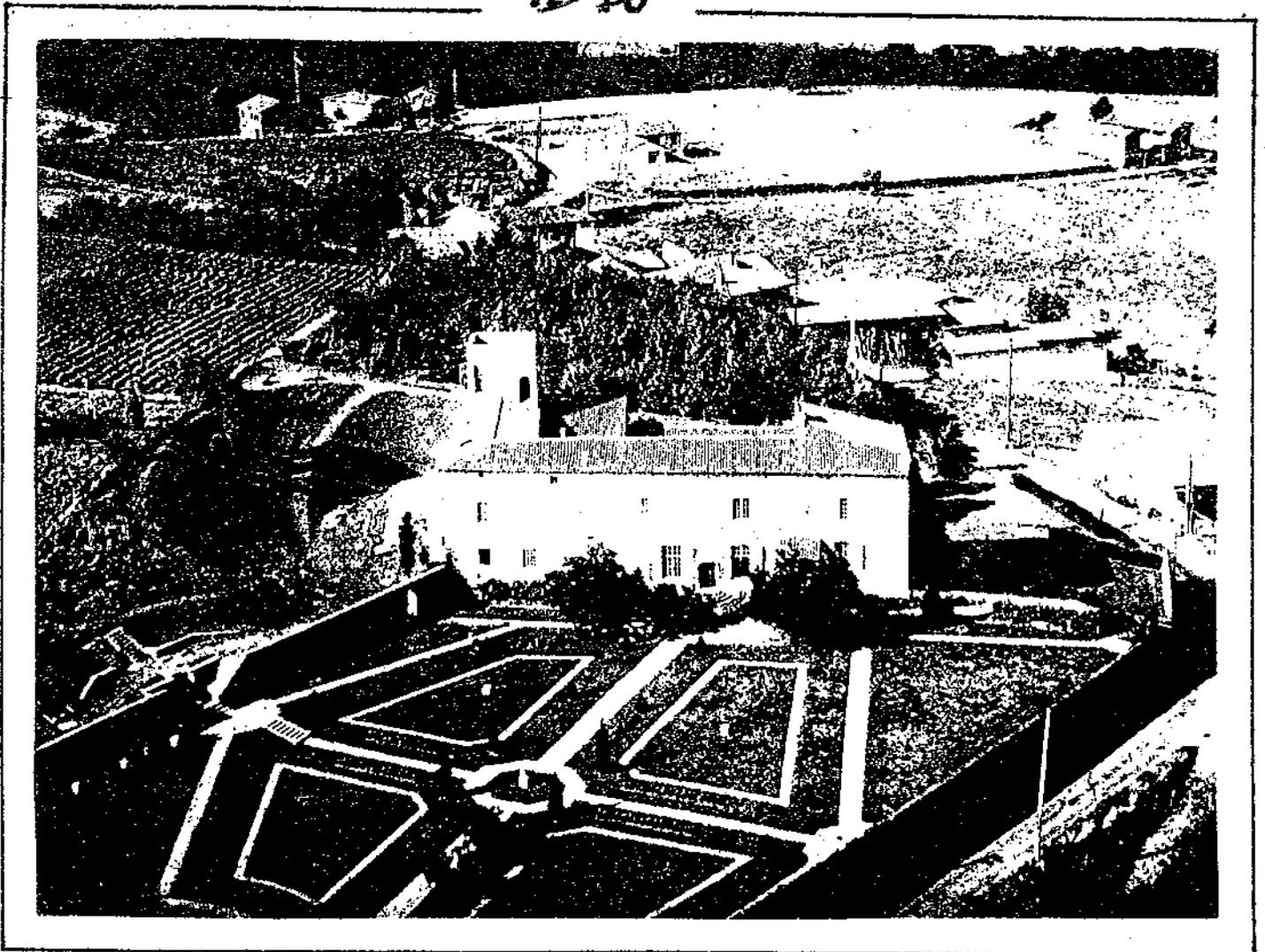
Chouard



janvier **1986**
Pollionnay

bulletin d'informations
municipales et communales

¹¹
n° 10



M A I R I E

M A I R E : M. FOUGEROUSE Marcel

A D J O I N T S : Mme CHAVAND, MM. DUCLOS, MARIGNIER Jean-Paul, BOUCHARD Jean

M E M B R E S : MM. DELORME René, DESBOTS Maurice, LARDELLIER Blaise,
LARUE Henri, BLIEM Jean, CHANTRE Jean-Michel, MORETTON Yves,
PICOTIN Jean, JANIN-THIÉ Michel, JANIER Maurice.

*En principe, Mr le Maire reçoit les mairies, jeudi et samedi de 10 h à 11 h 30
Egalement sur rendez-vous demandé au moins 2 jours auparavant.*

S E C R É T A I R E : Melle CHANTRE Jeannette 78.48.12.09

*Secrétariat ouvert les mardi, mercredi et samedi de 9 h à 11 h 30,
le jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30*

G A R D E - C H A M P E T R E : M. LATOUR Gérard 78.48.11.77

G E N D A R M E R I E : Brigade de VAUGNERAY 78.45.80.21

P E R C E P T I O N : VAUGNERAY, M. ROULAND 78.45.80.74

E . D . F . : CRAPONNE 78.57.06.63

S . D . E . I . : BRIGNAIS 78.05.13.08

É Q U I P E M E N T E T L O G E M E N T : MORNANT 78.44.13.44

P . T . T .

R E C E T T E A U X I L I A I R E : Madame BADOIL Nicole 78.48.10.00

*ouverture de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h
cabine téléphonique : interurbain à la disposition du public*

P O S T E S D ' A B O N N E M E N T P U B L I C :

La Rapaudière 78.48.12.26

Les Balmes 78.48.12.19

Larny 78.48.12.16

E C O L E P U B L I Q U E

D I R E C T E U R : M. CAVASSA Bernard

I N S T I T U T E U R S : M. BEAUMONT Roger téléphone école 78.48.10.60

Melle ROBERT Anne école maternelle 78.48.12.38

MAISON DE RETRAITE

"JEAN VILLARD"

DIRECTEUR : Mme BAYLE

78.48.11.75

CLINIQUE DE GERIATRIE

"LES PRESLES"

DIRECTEUR : M. BUREL

78.48.11.12

78.48.10.22

PAROISSE

MONSIEUR LE CURÉ : SIVIGNON Gabriel

78.48.12.14

reçoit de préférence les matins, ou le soir après 18 h

HORAIRE DES MESSES : Samedi : Hiver à 19 h - Eté à 20 h
Dimanche : 10 h

CORPS DES SAPEURS - POMPIERS

CHEF DE CORPS :

SOUS-LIEUTENANT

MORETTON Yves 78.48.13.03

SERGENTS

ROSSIGNOL Georges 78.48.10.69

CAPORAUX

BIRET Yannick 78.48.10.01

ROSSIGNOL André 78.48.14.73

CHARBONNIER Robert 78.48.11.87

SAPEURS

BESSEY Maurice 78.48.12.19

BOUCHARD Jean 78.48.12.61

DUMORTIER J.Pierre 78.48.13.07

BONHOMME Paul 78.48.12.08

MARIGNIER Jacky

CHANTRE J.Michel 78.48.10.48

TERRASSE Olivier 78.48.12.06

POCACHARD Patrick 78.48.10.02

BROSSARD Lucien 78.48.12.64

URGENCES

En cas d'accident ou d'incendie : appeler en premiers secours les Sapeurs-Pompiers de POLLIONNAY :

- Tél. 78.48.11.77 - 78.48.12.06

GARDE-CHAMPETRE	78.48.11.77
GENDARMERIE DE VAUGNERAY	78.45.80.21
CENTRE ANTI-POISON DE LYON	78.54.14.14
S.O.S. AMITIE	78.29.88.88
AMBULANCES DU VAL NOIR - CRAPONNE	78.57.37.77
" " "Les Bruyères" - STE FOY LES LYON	78.59.15.15
" " FOURNEL - ST GENIS LES OLLIERES	78.57.10.28
" " de TASSIN LA DEMI LUNE	78.34.15.15
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS DES MONTS DU LYONNAIS - VAUGNERAY	78.45.81.79
INFIRMIERE : Mme METRAL-CORTESE - Les Mandrières - POLLIONNAY	78.48.14.57

Les services de garde des MEDECINS pour les dimanches et fêtes sont établis pour l'année et affichés à la grille municipale. Vous pouvez en demander une photocopie au Secrétariat.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Assistante Sociale du Régime Général : Mme TEMPERE
Permanence le Mardi de 10 h à 12 h au centre médico-social de VAUGNERAY
Tél. 78.45.83.11

Assistante Sociale du Régime Agricole : Mme DOUCET
Permanence le Mardi de 9 h à 12 h à la Mairie de VAUGNERAY
Tél. 78.45.80.48

Infirmière pour la Protection maternelle et infantile, service de nourrissons et de l'enfance : Mme PHAL
Permanence le mardi de 9 h à 12 h au Centre Médico-social de CRAPONNE, place A. M. Perrin
Tél. 78.57.03.66

Agent de coordination du Syndicat Intercantonal pour la protection sociale des personnes âgées : Mme DESVIGNE
le matin, du lundi au vendredi

Tél. 78.45.29.15

ASSOCIATIONS ET SOCIETES

		<u>PRÉSIDENT</u>	<u>SECRÉTAIRE OU TRÉSORIER</u>
ANCIENS COMBATTANTS et C.A.T.M.	78.48.12.26	DELORME Paul	GUERPILLON Mari
ASSOCIATION DES FAMILLES	78.48.12.94	DE ROUVILLE Hervé	HUBNER Janine
ASSOCIATION DES ARTISANTS COMMERCANTS & INDUSTRIELS	78.48.13.50	BOUCHARD Maurice	POCCACHARD Alfred
ASS. DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE FAMILIAL ET DU CADRE RURAL DE POLLIONNAY	78.60.80.12	JUVANON Françoise	REBREYEND André
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE	78.48.10.80	BROCHET Etienne	CROZET Guy
ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS - QUARATHON	78.48.10.75	RAQUIN Denis	HUBNER Janine
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	78.48.14.10	JASSERAND J.Paul	BROTTET Blandin
BOULE DES PINS	78.48.14.04 78.48.12.06	AUBY Jacques	POCACHARD René
CERCLE AGRICOLE	78.48.12.09	DELORME René	BLANC François
CERCLE DE TIR AU VOL	78.48.11.46	GAGNE André	RIGAL Max
CLIQUE DES SAPEURS-POMPIERS	78.48.10.89	CHAVAND Marcel	ROSSIGNOL André
CLUB DU TILLEUL	78.48.13.58	POURCENOUX Renée	BELMON Georgette
CLUB HIPPIQUE "La Randonnée"	78.48.12.24	GIRAUD Gérard	BORNES Jacquelin
COMITE DES FETES	78.48.10.06 78.48.11.48	DUCLOS Raymond	BELMON Georgette
COMITE PAROISSIAL	78.48.12.14	PAILLERON René	GLEIZES Frédéric
ECOLE DE MUSIQUE	78.48.10.49	PRADEL J.Michel	CELLIER Margueri
FOOTBALL	78.48.13.75	MARIGNIER J.Paul	BLIEM Jean
MAISON DE LA RENCONTRE	78.48.13.75	MARIGNIER Arlette	JANIN-THIVOS Mireill
"Les Mandrières" Ass. DES PRESIDENTS ET AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE	78.48.11.75	GERIN Hélène	LAGARDE
"Le Pacific" MAISON DES JEUNES	78.48.13.10	BRIOUDE Thierry	DELORME M. Noël
Sté DE CHASSE	78.48.11.06	TISSEUR J.Claude	BESSEYAY Lucien
SOU DES ECOLES	78.48.10.75	HUBNER Janine	CAVASSA Bernard
SYNDICAT AGRICOLE	78.48.13.97	RAVEL Robert	JASSERAND Michel

CALENDRIER DES FETES - 1986

JANVIER

Jeudi	9	14 h 30	Club du 3ème Age "Le Tilleul"	ASSEMBLEE GENERALE
Dimanche	12	16 h	Cercle Agricole	Assemblée Générale
Samedi	18	12 h	Cercle Agricole	Banquet St Vincent
Samedi	18	20 h	Maison de la Rencontre et Maison des Jeunes	Repas et démonstration de rock
Dimanche	19	10 h	Boule des Pins	Assemblée Générale
Dimanche	19	14 h	ACPG - CATM	Assemblée Générale
Samedi	25	14 h	Bibliothèque	Assemblée Générale
Samedi	25	20 h	Clique	Repas dansant
Dimanche	26		"Le Pacific"	Sortie de ski

FÉVRIER

Dimanche	2	12 h 30	Société de chasse	Banquet
Vendredi	7	20 h	Association des Familles	Assemblée Générale
Samedi	8	20 h 30	Comité de la Foire	Repas
Vendredi	14	20 h	Comité des Fêtes	Ass. Générale Extraordinaire
Samedi	22	20 h 30	Classes en "6"	Bal costumé
Dimanche	23		Boule des Pins "Coupe Arquillère"	- 64 Tête à tête
Dimanche	23		"Le Pacific"	Sortie de ski

MARS

Samedi	8	12 h	Banquet des dames	
Samedi	8	20 h 30	Football	Soirée dansante
Lundi	31	8 h 30	Boule des Pins "Coupe Sauze"	Propagande T.C.
Lundi	31	13 h 30	Boule des Pins "Coupe Blanchard"	32 doublettes TC

AVRIL

Dimanche	20		Maison de la Rencontre	Visite VIEUX LYON
Dimanche	20	9 h	Société de chasse	Assemblée Générale
Dimanche	27	10 h	Fête des Classes en "6"	Messe, défilé, banqu
Mercredi	30	22 h	Les classes en "7" chantent le	mois de mai

MAI

Dimanche	4	12 h	Repas des anciens	
Jeudi	8	10 h	Ascension	1ère communion
Jeudi	8	10 h	Célébration du 8 Mai	Messe, défilé
Dimanche	11	13 h 30	Boule des pins	Coupe de la Municipalité et chal- lenge DELORMAS 31 Quadrettes 3 et 4 D - Qualificatif au Progrès 3ème Division
Dimanche	18	10 h	Pentecôte	Profession de Foi
Dimanche	25	11 h	Fête des Mères	Vin d'honneur
Dimanche	25	14 h	Maison de Retraite	Journée Portes ouvertes

JUIN

Dimanche	1	10 h	Comité Paroissial	Kermesse
Samedi	7	14 h	Football	Tournoi à 11
Dimanche	8	10 h	Association des Familles	Randonnée pédestre

JUIN (suite)

Vendredi	13	20 h 30	Ecole de Musique	Assemblée générale
Dimanche	15	11 h	Sou des Ecoles	Fête des Ecoles & défilé
Dimanche	15	14 h	Sou des Ecoles	Concours Pétanque
Samedi	21	21 h	Classes en "7"	Feux de la St Jean
Samedi	28	13 h 30	Boule des Pins "Coupe RECOLIN"	32 Quadrettes 3 & 4

JUILLET

Samedi	5	14 h	Société de chasse	Ball-Trap
Dimanche	6	8 h	Société de chasse	Ball-Trap
Dimanche	13	20 h 30	Amicale des Sapeurs-pompiers	Bal
Lundi	14	15 h	Fête Nationale	Défilé
Lundi	14	14 h	Club du Tilleul	Journée portes ouvertes
Samedi	26	14 h	Boule des Pins "Coupe Loison"	Triplette, mixte Sociétaires et amis
Samedi	26		La Randonnée	Concours sauts obstacles
Dimanche	27		La Randonnée	Concours sauts obstacles

AOÛT

Samedi	23	19 h	Boule des Pins "Coupe J.B. Morel"	64 doublettes 2/3/4/ D Propagande
Samedi	23	20 h 30	Boule des Pins "Coupe du Souvenir"	32 doublettes 2/3/4/ D

SEPTEMBRE

Samedi	6	14 h	Football	Concours Pétanque
Samedi	6	14 h	Classes en "7"	Aubade, vente de brioches
Samedi	6	21 h	Classes en "7"	Bal de la Vogue
Dimanche	7	9 h	Boule des Pins "Coupe de la Foire"	- 32 doublettes 2/3/4/ D par poule
Dimanche	7	10 h 30	Ouverture de la Foire	
Dimanche	7	21 h	Classes en "7"	Bal de la vogue
Dimanche	21	8 h	Ouverture de la Chasse	
Vendredi	26	20 h 30	Sou des Ecoles	Assemblée Générale

OCTOBRE

Dimanche	5		La Randonnée	Rallye Equestre
Dimanche	5	8 h	Sports et Loisirs	Quarathon n° 8
Vendredi	10	20 h 30	A.S.C.P.	Assemblée Générale
Samedi	18	20 h 30	Sou des Ecoles	Film
Vendredi	24	20 h 30	Association des Familles	Soirée débat
Dimanche	26	14 h 30	Club "Le Tilleul"	Matinée artistique "Les Ryans"

NOVEMBRE

Mardi	11	10 h	Fête de l'Armistice	Messe et défilé
Samedi	15	20 h 30	Classes en "7"	Repas, soirée dansante
Samedi	22	20 h 30	Comité des Fêtes	Soirée dansante
Samedi	29	20 h 30	Société de chasse	Repas chevreuil

DÉCEMBRE

Samedi	6	12 h 30	Sapeurs-Pompiers	Banquet Ste Barbe
Dimanche	14	15 h	Sou des Ecoles	Arbre de Noël
Jeudi	18	12 h	Club du Tilleul	Repas de Noël

LE MOT DU MAIRE

Il est traditionnel, en cette période de l'année, de faire le bilan des 12 mois passés et de penser à l'année future.

Il convient, tout d'abord, de se réjouir que 7 naissances soient venues apporter joie et bonheur dans nos jeunes foyers. Cette joie et ce bonheur sont très heureusement partagés par les grands-parents dont certains (j'en suis) font partie de notre Conseil Municipal. Meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes bébés et compliments chaleureux aux parents.

Deux décès seulement en 1985, mais néanmoins ce sont deux amis qui nous ont quittés et dont le souvenir restera longtemps présent en nos mémoires.

Notre commune, malgré la sécheresse exceptionnelle, et de ce fait néfaste pour nos agriculteurs, n'a pas connu les tornades qui ont particulièrement affecté des communes voisines et amies. De tels cataclysmes, malgré l'aide généreuse de particuliers ou des pouvoirs publics, laissent toujours des traces matérielles difficiles à combler.

L'année 1985 a été, comme les précédentes, une année de réalisations importantes. Achèvement de notre 5^{ème} tranche d'égouts, avec mise en place d'une canalisation d'eau appropriée et revêtement de la chaussée sur plus de 800 m,

Travaux divers, mais très importants à nos écoles publiques, aménagement du logement de fonction de notre garde-champêtre, travaux de voirie importants également exécutés par le S.I.V.O.M. tant en matière de chemins ruraux (chemin des Presles à la route départementale de la Croix du Ban), qu'en chemins communaux (du hameau de Ponce au hameau des Balmes). Nous espérons poursuivre jusqu'au CD 70 en 1986.

Nous pouvons également voir se réaliser cette même année, le classement en voirie départementale, la voie communale n° 1 du CD 70 à GREZIEU LA VARENNE, soit sur environ 1900 mètres.

Nos Sociétés et nos Associations ont débordé d'activité, et il convient de dire à toutes un grand bravo, mais tout particulièrement aux responsables de LA BIBLIOTHEQUE et de L'ECOLE DE MUSIQUE. L'aide financière apportée en la matière par la commune est modeste, mais permet néanmoins de dire que le Conseil Municipal et moi-même sommes très conscients de ces problèmes et que nous partageons les difficultés de tous ces Groupements. Merci pour tous ces efforts réalisés par des personnes bénévoles, mais particulièrement dévouées et efficaces.

Nous avons eu la joie et l'honneur d'accueillir le Cardinal DECOURTRAY venu célébrer les Noces d'Or Sacerdotales du Père SIVIGNON. Ce fût une cérémonie inoubliable pour la Paroisse et la Commune.

L'année 1986 verra la poursuite des travaux de notre complexe polyvalent concernant l'aménagement du Centre Bourg.

La première tranche touche à sa fin et si les aides espérées, tant de la Région que du Département, se confirment bientôt, nous aurons, ce que tout le monde souhaite, un restaurant d'enfants équipé et moderne, des salles de réunions adaptées tant pour les jeunes que pour les anciens, un local digne de notre corps de Sapeurs-Pompiers, sans oublier, bien sûr, la salle polyvalente.

Malgré l'importance des travaux, les impositions resteront à un taux modéré. Il faut préciser que les majorations constatées sur nos feuilles d'impôts sont aussi le fait de l'Etat, de nos différents syndicats intercommunaux ou d'autres collectivités locales.

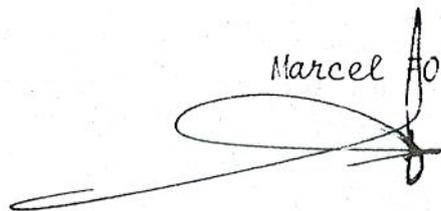
Pour l'année 1985, le Conseil Municipal, lors du vote du budget primitif n'a décidé qu'une majoration de 3 % seulement.

Nous vivons toujours sur l'ère de la décentralisation. Des textes multiples et fort complexes, compliquent notre tâche qui devient de plus en plus lourde. Il faut simplement souhaiter que la véritable décentralisation aboutira à une répartition équitable des efforts entre les contributions nationales et celles que les communes ont la charge d'imposer à leurs propres contribuables.

Gardons espoir !

Avec mes souhaits de BONNE ET HEUREUSE ANNEE, je vous renouvelle à toutes et à tous, l'expression de mes sentiments amicaux et dévoués.

Marcel FOUGEROUSE



Le prochain bulletin paraîtra DEBUT AVRIL.

Faites parvenir vos articles avant le 10 MARS 1986 à la Commission information - Mairie de Pollionnay.

Merci d'avance.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIONNAY EN DATE DU 2 DÉCEMBRE 1985

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance l'Assemblée à :

- fixé les montants de l'indemnité de logement due aux Instituteurs au titre de l'année 1985, suivant l'arrêté préfectoral du 31 Octobre 1985, 1 taux proposés lors de la dernière séance n'ayant pas été retenus, soit :

- 785 Fr par mois pour M. le Directeur et
- 628 Fr par mois pour l'institutrice de l'école maternelle, celle-ci étant célibataire,

- décidé de majorer dans la limite de 5 %, les tarifs des concessions au cimetière, ceux-là ayant un caractère industriel et à 2,9 % suivant la réglementation actuelle ce qui a un caractère administratif, c'est-à-dire les tarifs des inhumations, exhumations, vacation du conducteur de corbillard ainsi que les redevances pour l'utilisation du pont-bascule. Ces nouveaux taux prendront effet au 1er JANVIER 1986.

S'est abstenu de voter : M. PICOTIN,

- donné son accord pour la participation financière évaluée à environ 1613 Fr pour la construction d'un abri-bus pour les élèves fréquentant le C.E.S. de CRAPONNE,

- donné son accord pour la modification des statuts du S.I.V.O.M. pour lui confier une nouvelle compétence concernant l'instruction des dossiers de lutte contre l'érosion des sols,

- décidé de demander aux T.C.L., à titre expérimental, la prolongation jusqu'à POLLIONNAY, du service de bus qui part de TASSIN à 17 h 30, les jours scolaires, exclusivement, à compter du 1er JANVIER 1986.

Si la direction des T.C.L. accepte, il en coûtera, pour la commune, une somme d'environ 7.500 Fr pour l'année avec seulement un taux de fréquentation de 5,75 d'usagers par jour suivant l'étude qui a été faite,

- donné un avis défavorable à un projet de demande de permis de construire, dans une zone NC, présenté par un paysagiste.

ÉCOLE - CLASSE ENFANTINE

Avec le temps, tout s'use et se détériore. Ainsi, le stock de joujoux de nos tous petits n'est bientôt plus qu'un souvenir.

Vos enfants ont grandi. Si quelques jeux ou jouets en chômage technique s'ennuient au fonds de vos placards, les enfants de la maternelle seraient très heureux de les recevoir et s'emploieraient à les faire revivre. Les joujoux renoueraient ainsi avec leur vocation.

Merci d'avance.

ÉTAT CIVIL

4ème TRIMESTRE 1985

DECES : néant

MARIAGES : néant

NAISSANCES :

- le 19 SEPTEMBRE : Nicolas BADOIL
- le 16 NOVEMBRE : Bernard PICOTIN
- le 18 NOVEMBRE : Brice LATOUR
- le 27 NOVEMBRE : Jean-Paul KAJO

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les Jeunes gens nés entre le 1er JUILLET 1968 et le 30 SEPTEMBRE 1968 doivent se faire recenser avant le 31 JANVIER 1986.

Se présenter au secrétariat de la Mairie, muni du livret de famille des parents.

SYNDICAT INTERCANTONAL POUR LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES AGEES

INFORMATIONS RETRAITES ET PERSONNES AGEES
=====

/SERVICE AIDE-MENAGERE/

1) - L'AIDE MENAGERE - Sa définition - son intervention

L'aide ménagère est une professionnelle qui apporte une aide matérielle et morale au domicile des personnes âgées.

Son intervention permet à la personne âgée de rester chez elle le plus longtemps possible et d'éviter un départ non souhaité dans un établissement d'hébergement.

L'aide ménagère réalise certains travaux quotidiens avec et pour la personne âgée : ménage, lessive, repassage, raccommodage, préparation des repas, courses, à l'exclusion des gros travaux.

Elle peut également l'aider pour les soins d'hygiène : toilette, shampoing, bain de pieds, ... sans s'occuper des soins médicaux.

.../...

Au delà des tâches matérielles, l'aide ménagère apporte un soutien moral à la personne âgée. Elle est à l'écoute de ses problèmes et, par sa présence régulière, elle constitue un lien avec l'extérieur, brisant l'isolement.

Sur prescription médicale, l'aide ménagère peut aussi intervenir ponctuellement chez des personnes de moins de 60 ans, si leur état de santé le nécessite : handicaps, sortie d'hôpital, maladie, et ceci jusqu'à la limite de la profession de travailleuse familiale qui s'adresse aux familles ayant des enfants de moins de 14 ans.

Les demandes de prise en charge sont à adresser à la Caisse Primaire de Circonscription.

2) - LE PRIX DE REVIENT

Le prix de revient horaire est fixé par la Caisse Nationale de Vieillesse. A ce jour, il est de 61,40 Fr.

Les personnes concernées, après prise en charge par leurs Caisses de retraite principales, donnent une participation en fonction de leurs revenus et selon un barème établi par la Caisse Nationale de Vieillesse.

3) - OU ADRESSER LES DEMANDES ?

Les demandes peuvent être adressées :

à CRAPONNE

à l'Association Intercommunale "Au Service des Personnes Agées"

Place Andrée-Marie Perrin

Bâtiment de la Poste

69290 CRAPONNE

(Tél. 78.57.34.09) (le matin de 8 h 30 à 11 h 30)

/ ASSOCIATION LYONNAISE D'ENTR'AIDE/
/ ET DE SECOURS PAR LE TELEPHONE /
/ <u>A.L.E.R.T.E.</u> /

L'A.L.E.R.T.E. est une association à but non lucratif ayant pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou convalescentes, au sein du département du RHONE, grâce à un service de téléalarme médicalisé.

Chaque adhérent dispose d'un poste téléphonique traditionnel. Ce poste est complété d'un dispositif électronique d'alarme permettant, par simple pression sur une télé-commande miniaturisée (de l'importance d'une montre-bracelet) portable au poignet, d'appeler la centrale de veille de l'A.L.E.R.T.E. ouverte 24 heures sur 24.

Le service A.L.E.R.T.E. peut être appelé vingt quatre heures sur vingt quatre.

Sans avoir à composer de numéro téléphonique, l'appel sera immédiatement enregistré.

Pour toute demande d'adhésion, s'adresser à :

A.L.E.R.T.E.
184, cours Lafayette
69003 LYON
Tél. 78.60.31.56

Une prise en charge peut être demandée aux Caisses de Retraites et au Syndicat Intercommunal pour la Protection sociale des Personnes âgées des Cantons de Vaugneray et Tassin la Demi Lune.

/ MATERIEL D'ADAPTATION AUX HANDICAPS DU GRAND AGE /

Le matériel ci-dessous, en dépôt à la Maison de Retraite Intercommunale des Monts du Lyonnais "Jean Villard" à POLLIONNAY, peut être mis à la disposition momentanée des personnes âgées (dépannage) :

- 1 fauteuil roulant,
- 1 chaise garde-robe,
- 1 paire de cannes "Europe" 70
- 1 paire de cannes "Europe" 82
- 1 table de lit,
- 1 appui-dos,
- 1 coussin gel anti-escarres,
- 1 potence sur pied complète,
- 1 arceau de lit G.M.
- 3 pinces "Helping Hand" droites
- 1 cadre de marche fixe,
- 1 surélévateur de W.C. fixe (recharges pour assainisseur)
- 1 chaise à porteur "POYET"
- 1 coussin percé "BAUMANN"

SUR LE PLAN LOCAL, OU S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ?

- en Mairie,
- auprès de Madame CHAVAND, adjointe, déléguée au Syndicat Intercommunal,
- auprès de Mme DESVIGNE, agent de coordination, Tél. 78.45.29.15, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h,
- auprès des Assistantes sociales.



Photo de couverture : Ancienne Maison Forte de POLLIONNAY
vue vers 1965 environ.

Extrait du livre "Lyon et sa région" avec l'aimable autorisation des Editions SOLAR-PARIS-MINERVA-GENEVE ainsi que l'autorisation de Monsieur le Docteur COLIN.

Tous droits réservés.

CLIQUE DES SAPEURS-POMPIERS

Dernièrement, la Clique s'est enrichie de 5 CORS qui, au terme de l'apprentissage, réhausseront les morceaux de musique d'une résonnance nouvelle.

Le pupitre TAMBOUR reste hélas un peu mince dans les rangs.

C'est pour étoffer ce pupitre que la Clique prend financièrement en charge les cours dispensés à ses jeunes élèves tambours.

Pour ce faire, vous êtes tous invités à participer à sa CHOUCROUTE-PARTIE qui se tiendra :

- le samedi 25 JANVIER 1986 à 20 h - Salle Paroissiale.

Retenez cette soirée dès aujourd'hui !



ÉCOLE DE MUSIQUE

Afin de faire un bilan des mois d'activité d'OCTOBRE et NOVEMBRE une réunion a eu lieu le 25 NOVEMBRE 1985. De nombreux parents se sont déplacé Nous les en remercions bien sincèrement.

Les élèves sont assidus et nous ne pouvons que les encourager à continuer ainsi.

Nous remercions les professeurs pour leur patience, leur dévouement et leur dynamisme.

Nous rappelons que l'ÉCOLE DE MUSIQUE DE POLLIGNONNAY dispense des cours d'EVEIL MUSICAL, de SOLFÈGE, de FLUTE TRAVERSIÈRE, de PIANO, de GUITARE et de CLARINETTE. Pour tous renseignements : J.M. PRADEL (Tél.78.48.10.49) - M. CELLIER (Tél. 78.48.10.41).

Nous présentons à tous nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Le Bureau

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'ASSOCIATION DES FAMILLES vous invite à son ASSEMBLEE GENERALE qui aura lieu le :

- vendredi 7 FEVRIER 1986 - à 20 h.

Au cours de cette soirée un film sera projeté.

Venez tous en famille !

COMITÉ DES FÊTES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chaque année, vous aviez l'habitude de recevoir notre plaquette vous donnant des renseignements d'ordre général, mais précis sur notre commun ainsi que le calendrier de toutes les Fêtes et manifestations organisées par les Sociétés et Associations de Pollionnay (ou communales), les noms de leurs Présidents et Secrétaires et de nombreux articles relatant la vie propre de ces Associations et Sociétés.

Depuis 1975 nous avons pu mener à bien notre tâche grâce à la Publicité des annonceurs qui nous avait permis de tirer entièrement gratuitement notre plaquette. Qu'ils en soient tous, à nouveau, particulièrement remerciés, et comme nous le demandions chaque année : RESERVEZ LEURS VOTRE CLIENTELE.

Nous ne voudrions pas non plus oublier, Monsieur le Curé, qui en 72 - 73 - 74 a tiré bénévolement la liste des Fêtes et manifestations de l'année en cours.

Pourquoi ne recevrez-vous pas votre plaquette en 1986 ?

Plusieurs raisons ont motivé notre décision. Entre autres, la parution trimestrielle du bulletin municipal et communal qui vous tient parfaitement au courant de notre vie communautaire et qui fait que nous avons eu l'an passé, beaucoup de difficultés à trouver des rédacteurs d'articles pour éviter une plaquette trop sèche;

La conjoncture économique qui fait que déjà en 1985 nous avons éprouvé des difficultés pour recueillir un nombre suffisant de Publicités, pour équilibrer le budget de la parution.

Enfin, nous avons pensé que nous faisons double emploi avec le bulletin trimestriel géré par notre lère adjointe : Madame Josette CHAVAND.

Mais, ne soyez pas inquiets, tous les renseignements que nous vous donnions, vous les trouverez sur ce premier numéro du bulletin 1986 qui sera particulièrement amélioré : conservez-le précieusement !

Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer qu'une carte des sentiers pédestres de POLLIONNAY sera à votre disposition dans le courant du 2^{em} trimestre.

En remerciant à nouveau tous les Annonceurs qui avaient permis l'existence de notre plaquette, nous souhaitons à tous les habitants de notre chère commune une JOYEUSE, HEUREUSE et FRATERNELLE ANNEE 1986.

Pour le Comité des Fêtes

Son Président

SOU DES ÉCOLES LAÏQUES

Pendant 5 ans, nous avons eu un très bon Président : Monsieur PAQUEREAU, mais cette année, ses obligations professionnelles devenant trop prenantes, il a jugé qu'il ne pouvait plus nous consacrer autant de temps qu'il le souhaiterait ; et il a préféré laisser sa place de Président. Mais il ne nous a pas abandonnés complètement et le SOU DES ECOLES tient à le remercier pour son action passée et pour son aide future qui nous reste acquise.

Cette année nous n'avons pas de gros projets (les temps sont durs pour tous).

Notre Fête de NOEL a été très réussie grâce aux enfants qui ont bien dansé et surtout aux enseignants et à leurs assistants qui se donnent de la peine pour monter tous les spectacles.

Le 17 DECEMBRE 1985, tous les enfants de l'Ecole ont assisté à un merveilleux spectacle : "La Revue sur glace des enfants de PRAGUE".

Pour NOEL, chaque instituteur du Primaire reçoit une somme correspondant à 45 Fr x par le nombre d'élèves de sa classe. La maternelle, parallèlement, se confectionne une maisonnette en bois, avec l'aide active et efficace de quelques parents dévoués, réduisant ainsi les frais à la fourniture des matériaux nécessaires.

Les élèves de Messieurs CAVASSA et BEAUMONT ont des correspondants respectivement dans les Pyrénées et dans la Loire, qu'ils reçoivent et qu'ils visitent avec notre soutien.

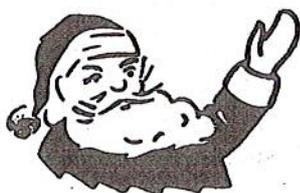
Chaque enfant qui entre en 6ème part avec son dictionnaire que nous lui offrons.

Je remercie tous nos adhérents qui ont participé à la collecte de lots ainsi que d'anciens membres, qui, par amitié, nous ont aussi aidés dans cette tâche. Merci également à toute la population de POLLIONNAY, qui, cette occasion, se montre très coopérative.

J'invite tous les parents à se joindre à nous ; ne soyez pas timides ! Nous avons besoin de vos idées et de vos bras pour mener à bien toutes les manifestations que nous organisons. Ce sont tous vos enfants qui en bénéficient.

N'oubliez pas notre concours de belote le 1er FEVRIER .

En attendant, BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1986 à tous.



La nouvelle Présidente
Janine HUBNER



A. S. C. P.

1966 - Quelques hommes de bonne volonté créent l'A.S.C.P.
(J.O. du 01.11.1966)

Notre Association est composée de 6 sections :

- SPORTIVES : foot, boules, quarathon, et
- CULTURELLES : bibliothèque, clique, maison de la rencontre.

1986 ! Faites le calcul ... l'A.S.C.P. aura 20 ans.

Un anniversaire celà se fête. Alors, vous tous qui faites partie de l'une de nos sections, et VOUS, encore plus nombreux, qui ne participez pas directement à nos activités, ayez des idées et proposez-nous ces idées.

Nous souhaitons organiser une grande fête villageoise, avec beaucoup de bonne humeur à l'Automne 86.

La date n'est pas encore fixée, le programme non plus.

Nous en reparlerons prochainement.

QUARATHON

Le 6 OCTOBRE dernier s'est déroulé le 7ème QUARATHON de POLLIONNAY par un temps idéal pour la compétition, après la canicule des jours précédents.

A la demande des semi-marathoniens de l'an dernier, nous avons inversé l'ordre des épreuves.

Aussi, le matin, le semi-marathon a connu son succès habituel (190 concurrents), avec la participation de nombreux clubs, dont un de CHAMONIX qui est arrivé avec un car complet.

Une présence remarquée : celle de l'acteur Michel LEROYER, Chevalier de Maison Rouge à la télé, Lafayette au cinéma et marathonien à ses heures de loisirs.

L'après-midi, le QUARATHON n'a vu s'inscrire que 50 personnes... Où étaient les 175 participants de l'année précédente ? Faut-il envisager de faire les 2 épreuves le matin en parallèle ?

Merci à tous pour les aides de toutes sortes.

En 1986, nous remettons çà pour le premier dimanche d'Octobre Ce sera le 5 Octobre. Qu'on se le dise.

Pour toute l'équipe de bénévoles

Etienne BROCHET

FOOT

Notre équipe 1 (sénior - junior) a connu bien des difficultés depuis le début de la saison, avec ses nombreux blessés. Nul doute que la deuxième partie du calendrier sera plus favorable à nos couleurs.

ALLEZ LES BLEUS !!!

Après les poules de brassage, nos poussins à 7 jouent en 2ème série et nos pupilles à 7 en 1ère série. Il est encore trop tôt pour faire un bilan ... mais nous leur faisons confiance.

Jean BLIEM - responsable des jeunes - rappelle aux parents que leur participation est indispensable pour assurer les déplacements du Samedi, et leur demande de faire le maximum pour être présents, ou trouver un véhicule de remplacement.

Tous les enfants vous en remercient.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est ouverte à tous les habitants de Pollionnay : enfants, jeunes et adultes.

Les HORAIRES D'OUVERTURE sont actuellement :

- le mercredi de 15 h à 17 h
- le jeudi de 17 h 30 à 19 h
- le dimanche de 11 h à 12 h.

Les enfants de l'école sont aussi accueillis dans le cadre de l'horaire scolaire avec leurs instituteurs.

Nous avons décidé, depuis OCTOBRE, de passer la durée du prêt des livres de 15 jours à 3 semaines. Pourtant, vous pouvez faire prolonger votre livre au-delà des 3 semaines. Pour cela, il vous suffit de passer à l'une de nos permanences ou de laisser un mot dans la boîte aux lettres de la bibliothèque indiquant votre nom et le livre que vous désirez faire prolonger.

Nous remercions les habitants de Pollionnay pour leurs dons soit 820 livres offerts à la bibliothèque, qui s'ajoutent aux 760 livres prêtés par la Bibliothèque Centrale de Prêt (B.C.P.).

De plus, la bibliothèque a acheté en 1985 plusieurs livres (9 pour adultes, 5 B.D. adultes, 5 B.D. enfants et pour eux aussi un abonnement à "Je bouquine").

Nous avons donc au total 1683 volumes à votre disposition à la bibliothèque dont certains sont renouvelés régulièrement par la B.C.P.

La bibliothèque invite toute la population de Pollionnay à se prochaine ASSEMBLEE GENERALE :

- le samedi 25 JANVIER 1986 à 14 h - Salle Paroissiale

Commençant notre deuxième année de fonctionnement, nous vous remercions de votre inscription ou réinscription. Par ailleurs, si vous désirez vous joindre à l'équipe de bénévoles chargée des permanences, nous en serions très heureux. Faites-vous connaître lors d'une permanence.

Nous vous remercions.

Nous vous souhaitons une très bonne année de lecture.

A vos livres !

pour la bibliothèque
Bl. BROTTE

ASSOCIATION A.C.P.G. - C.A.T.M.
SECTION DE POLLIONNAY

Un nouveau Président est venu honorer de sa présence notre section en la personne de Paul DELORME. Il fait suite à son père Jean-Marie qui, lui, avait fondé la section. Actuellement nous sommes 60 adhérents : anciens prisonniers, anciens combattants des guerres 39/45, guerre d'Algérie, guerre d'Indochine.

En l'année 1985 nous avons eu le plaisir de remettre : cartes du combattant, croix du combattant à plusieurs camarades. Nous pensons continuer dans la même lignée avec l'amitié de tous.

Nous avons eu le plaisir, grâce à notre camarade Roger, de faire une excellente sortie au charmant village de BIBOST où un menu excellent nous attendait. C'est dans une ambiance fraternelle que s'est passée cette journée de l'amitié.

CROIX-ROUGE FRANCAISE

DELEGUEE : Madame Germaine GUERPILLON - Tél. 78.48.12.02

Le Centre de transfusion sanguine de LYON a besoin de votre aide. Il fait appel à votre geste de fraternité : venez participer au don du sang. Des malades, des accidentés attendent votre geste d'amitié.

Au cours de l'année 1986, la caravane vous accueillera avec reconnaissance à GREZIEU LA VARENNE salle du "MILLE CLUB" 9, rue Lucien Blanc

- de 16 h 30 à 19 h 15

Mardi 11 FEVRIER
Mardi 12 AOUT

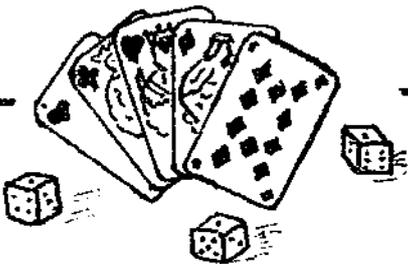
MARDI 13 MAI
MARDI 20 NOVEMBRE

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES

CHANTRE Jean	Bâtiment agricole
LARDERY-SIBUET	Balcon
DEMONTVERT Daniel	Maison
TISSEUR Yves	Maison
SIVIGNON René	Agrandissement maison
DUCROT René	Maison
CHAVEROT Gérard	Maison
PERRAUD Maurice (de la Poizatière)	Garage
COMMUNE DE POLLIONNAY	Complexe polyvalent
RAVEL Robert	Aménagement maison
POCCACHARD Gilles	Aménagement maison
BACHELET Georges	Maison

DEMANDES DÉPOSÉES

MAISON DE RETRAITE	Extension
BLIEM Jean	Préau
JASSERAND Jean-Paul	Extension
IBANEZ Hubert	Garage



CONCOURS DE BELCETE

JANVIER :	Samedi	11	-	20 h 30	- Boule des Pins
	Dimanche	26	-	14 h	- Comité Paroissial
FEVRIER :	Samedi	1	-	20 h 30	- Sou des Ecoles
	Dimanche	9	-	14 h	- ACPG - CATM
	Dimanche	23	-	14 h 30	- Club "Le Tilleul"
NOVEMBRE :	Lundi	10	-	20 h 30	- Sapeurs-Pompiers
	Dimanche	23	-	14 h 30	- Comité Paroissial
DÉCEMBRE :	Dimanche	7	-	14 h 30	- ACPG - CATM
<u>et en 1987</u>	Samedi	10		20 h 30	- Boule des Pins